



## ***Le Message de Bivouac***

***Mai-Juin-juillet 2025 N° 104***

### *Le mot de la Présidente*

Si personne ne s'est manifesté pour rentrer au CA, j'ai la satisfaction que Christophe et Pierrette Socias aient décidé de rédiger notre journal, je les en remercie chaleureusement.  
Un autre adhérent m'a fait savoir qu'il pourrait briguer la présidence de Bivouac lors l'AG 2026, j'en suis ravie, aussi je continue un an de plus pour lui laisser le temps de se préparer.

Depuis mon arrivée à la présidence de Bivouac, j'ai à cœur de vous impliquer davantage dans la vie du club. Je pense bien sûr à l'organisation de voyages et rassemblements, mais ça commence par la prise en compte de vos attentes. La table-ronde mise en place lors de notre rassemblement à Anost a bien fonctionné, vous avez été nombreux à vous exprimer, aussi, l'assemblée générale qui a suivi a pris des décisions qui, je pense, satisferont ceux qui n'ont pas participé aux débats. Je vous laisse les découvrir dans le compte-rendu de l'AG que vous trouverez ci-dessous, mais je peux quand-même vous confier que le prix de vente des rassemblements devrait baisser.

Je suis très contente aussi, que de nouveaux voyages se préparent mais il en faudrait davantage : Vous êtes très nombreux à organiser des voyages pour vous ou avec des amis, pourquoi ne pas transformer ces voyages privés en voyages Bivouac ? C'est à dire ouvrir quelques places aux adhérents de Bivouac. C'est à la portée de tous, il suffit de le vouloir, d'avoir envie de partager avec les adhérents du club. Plus que jamais, dans ce monde dont on ne sait pas où il va, "voyager dans le monde entre amis", prend tout son sens, s'il vous plaît, contribuez à faire vivre ce beau slogan de Bivouac

*Mireille Ombredane*

## Compte-Rendu du C.A. du mercredi 23 avril 2025

### Présents :

Présidente : Mireille OMBREDANE,  
Secrétaire : Marie-France TRICHARD  
Trésorier : Patrick CONEDERA  
Responsable voyages : Pierre DALLE NOGARE  
Invité : Alain GUERIN, vérificateur aux comptes

### Excusés :

Pierre Barthélémy, trésorier adjoint  
Alain Rodrigue : chargé de l'assurance

### Ouverture de séance à 9h45

#### 1. Validation des bilans :

Le conseil d'administration accepte et valide les résultats des bilans établis pour l'année 2024.

#### 2. Organisation des élections au conseil d'administration : au moment de la réunion du C.A pas de renouvellement ni de nouvelle élection, à ce jour.

#### 3. Organisation de l'A.G :

La présidente suggère de demander à l'assemblée si elle accepte de ne pas appeler un président de séance et un secrétaire pris en dehors du conseil d'administration, comme prévu au règlement intérieur du club, mais que ces rôles soient tenus par la présidente et la secrétaire du club, aujourd'hui et à l'avenir. Auquel cas le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

#### 4. Affectation des sommes revenues au club, liées à l'assurance annulation :

Il est précisé que tout adhérent qui doit annuler son voyage est couvert et remboursé par l'assurance ; de ce fait le club impute la somme non « consommée » dans sa comptabilité ; cette somme sera utilisée au profit des adhérents.

#### 5. Frais afférents à l'A.G :

La présidente propose que le club prenne à sa charge la dépense de location de salle pour la séance de l'A.G et la collation traditionnelle. Le C.A est d'accord.

#### 6. Cotisation 2026 : tout comme la FFCC applique un tarif moindre aux personnes seules, le club décide de pratiquer deux tarifs :

- 55 € pour les couples
- 50 € pour les personnes seules.

7. Participation de 5 € par personne dans les balades partagées, votée lors de l'A.G 2024 : Cette décision a suscité des réflexions négatives ; de ce fait le C.A décide de supprimer cette pratique.

8. Le devenir du club : quelques réflexions nous amènent à espérer de nouvelles participations des organisateurs pour construire des voyages ;

9. Rassemblements prochains : Le CA décide souhaite maintenir les deux rassemblements annuels, pour une durée identique aux précédents.

10. Les voyages à venir :

2025 sont décalés : Le MAROC Humanitaire reporté en novembre, la Camargue, Sont maintenus : les capitales de l'Europe de l'Est, l'Aude, le Puy de Dôme, les retrouvailles. 2026 propositions : un circuit à vélo le long du canal du midi, les retrouvailles au MANS.

11. Les 30 ANS du club : pour le moment aucune décision ferme ; la proposition d'une croisière sur le Rhin a avorté faute de participants.

De ce fait les réflexions sont de nouveau à l'ordre du jour.

12. Le CA décide d'organiser des tables rondes de réflexions, en deux groupes pour partager les idées, et propositions des adhérents, sur différents points importants.

13. La présidente rend compte au CA de quelques informations apprises lors de l'AG de la FFCC :

- L'assurance RC apporte une garantie financière en cas de défaillance d'un club, en cas de faillite par exemple, les adhérents concernés sont remboursés. Ne fonctionne pas si le voyage ne se fait pas, par défaillance de l'organisateur : **prévoir absolument un remplaçant**.
- L'assurance annulation ne doit pas être incluse dans le prix du voyage car elle doit être proposée mais pas imposée. **Donc prévoir prix de vente avec ou sans assurance**.
- La téléconsultation incluse dans les prestations de la carte de la FFCC fait l'objet de retours très positifs.
- **Cap Orcada** : Négociation de la FFCC pour monter des circuits en road trips avec un accompagnateur du club. Même prix pour tous les clubs. Au moins 12 véhicules. La présidente de Bivouac a sollicité la directrice de la FFCC pour trouver une solution pour les petits clubs dans l'incapacité de réunir 12 participants.

## P.V. de l'A.G. du dimanche 27 avril 2025

- Présents :
  - Présidente : Mireille OMBREDANE
  - Trésorier : Patrick CONEDERA
  - Secrétaire : Marie-France TRICHARD
  - Responsable voyages : Pierre DALLE-NOGARE
  - Chargé de l'assurance : Alain Rodrigue
  - Invités : Alain GUERIN, Vérificateur aux comptes
  - 
  - Absent excusé : Pierre BARTHELEMY, trésorier adjoint.
  - 
  - La présidente précise que le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

### Ouverture de séance 9h51

- La présidente du club demande à l'assemblée si elle accepte de ne pas appeler un président de séance et un secrétaire pris en dehors du conseil d'administration, comme prévu au règlement intérieur du club, mais que ces rôles soient tenus par la présidente et la secrétaire du club, aujourd'hui et à l'avenir.
- Abstentions : 0 voix
- Contre : 3 voix
- **« La proposition étant votée, le règlement intérieur sera modifié dans ce sens. »**
- La présidente demande à l'assemblée, si elle accepte d'élire ce jour et à l'avenir, les membres du CA au cours de l'AG
- **« Proposition votée à l'unanimité. »**

#### 1. BILAN MORAL ET D'ACTIVITES :

**« votés à l'unanimité »**

#### 2. BILANS FINANCIERS

##### **Comptes voyages :**

\* Le trésorier le présente et réponds aux questions de l'assemblée

##### **Compte général :**

\*Le trésorier le présente et réponds aux questions de l'assemblée

##### **Compte épargne :**

\*Le trésorier le présente et réponds aux questions de l'assemblée

##### **Rapport du vérificateur aux comptes :**

**\*Le vérificateur aux comptes atteste de l'exactitude des comptes de l'exercice 2024**

Le trésorier informe l'assemblée que contrairement à ce qu'il a annoncé l'an dernier, il renonce à fusionner les comptes - général et voyages.

#### **« Bilans financiers votés à l'unanimité »**

##### **Budget Prévisionnel :**

Des précisions sont demandées quant à l'augmentation importante du poste « dépenses de déplacement » porté à 800 €. Ces déplacements ont lieu pour représenter le club auprès de la FFCC lors de réunions officielles.

Pas de questions supplémentaires.

##### **« Voté à l'unanimité »**

#### **3. VALIDATION des COMPTES-RENDUS des CA et de l'AG 2024**

##### **« Votés à l'unanimité »**

#### **4. MONTANT DE LA COTISATION 2026**

Après constatation faite sur les montants de cotisation de la FFCC, le C.A décide de différencier la cotisation annuelle du club à savoir :

Pour l'adhésion famille : 55 €

Pour l'adhésion personne seule : 50 €

Cette proposition est

##### **« votée à l'unanimité. »**

#### **5. ELECTION d'un MEMBRE du CA**

Monsieur RODRIGUE Alain demande à renouveler son mandat au C.A

La proposition ayant été acceptée en début de séance, le vote est pratiqué à main levée avec l'accord de l'assemblée.

**« Il est élu à l'unanimité »** comme chargé des assurances.

#### **6. ECHANGES avec l'ASSEMBLEE**

- Circuits :**

La présidente incite les adhérents à ouvrir, au moins occasionnellement, les voyages qu'ils réalisent seuls ou entre amis aux adhérents de Bivouac, pour en faire des balades partagées et augmenter ainsi l'offre de voyages du club.

- Assurance annulation :**

Rappel : lorsqu'un adhérent annule un voyage ou rassemblement, s'il est indemnisé par l'assurance, le club conserve les sommes qu'il a versées.

Le CA propose de ne pas épargner ces sommes mais de les utiliser au bénéfice de tous les adhérents.

##### **« Voté à l'unanimité. »**

- Cotisation balade partagée**

L'A.G 2024 a voté une cotisation de 5€ par personne, aux participants des balades partagées. Au vu de la bonne évolution des finances du club, le CA a décidé de supprimer cette disposition.

##### **« Voté à l'unanimité. »**

- Les rassemblements

L'assemblée souhaite que le club maintienne l'organisation de 2 rassemblements par an et qu'ils durent une semaine.

- Les assemblées générales

L'assemblée décide qu'à l'avenir, le club finance :

- la location des salles lors des rassemblements, dans la limite de 1500€ par rassemblement. Pour ce faire, il utilisera si nécessaire, l'épargne du club. Le choix de la salle se fera avec l'accord du CA (président, responsable voyage)
- la collation offerte lors de l'AG
- Il est également convenu que pour fêter les 30 ans du club, le club participera d'au moins 5000€.

L'ensemble de ces décisions auront pour conséquence une baisse significative du prix de vente des rassemblements aux adhérents « **Voté à l'unanimité** »

PS : Quelques adhérents ayant subi une annulation, précisent avoir subi une retenue de 35 € pour frais de dossier.

- La possibilité de covoiturage pendant une manifestation, lors d'absence de transports collectifs, permettant d'assurer des visites prévues au programme.

Par vote, cette proposition ne fait que peu d'adeptes : 8 parmi toute l'assemblée.

- Le rassemblement pour l'A.G peut-il dissocier les visites et la séance de l'A.G ?

Il est précisé que cela est possible : il est bien évident que l'adhérent qui ne fait le déplacement que pour assistée à la séance, ne participe pas financièrement au rassemblement. Cependant l'inverse implique le paiement des prestations telles qu'elles sont présentées au programme.

- La croisière évoquée lors du rassemblement à La Houssière, pour fêter les 30 ans du club, n'a suscité que quelques réponses positives.
- Le coût de la participation annoncée trop élevé, et le refus d'accepter les animaux sont les principales raisons évoquées.
- Le premier rejet par manque de participant n'a pas permis de finaliser les négociations dans les délais. A ce jour, le projet est devenu inaccessible pour 2026.
- Certains aimeraient que soit organisée une croisière pour les quelques adhérents intéressés. A voir pour 2027.
- Tous les points de l'ordre du jour sont évoqués, il n'y a plus de questions diverses,
- La séance est levée.

### Un petit point sur l'assurance annulation

*La conduite à tenir en cas de désistement est précisé sur tous les contrats de vente de nos manifestations dans la partie "conditions de vente", ce paragraphe est écrit en bleu pour être facilement repérable. Le plus important étant d'informer l'assurance dans les 5 jours ouvrés qui suivent le moment où vous apprenez que vous ne pourrez pas venir.*

*Mais un petit rappel peut vous être utile :*

*Pour les voyages coûtant moins de 800€/personne, nous sommes couverts par notre adhésion à la FFCC. Si vous devez déclarer un sinistre pour annulation, il vous faudra indiquer le numéro de contrat de la FFCC qui figure sur votre contrat : 62143049.*

- *Pour les voyages dépassant 800€/personne, la démarche est la même mais il vous faudra préciser que vous êtes couvert par un contrat groupe au nom de Bivouac. Vous pourrez contacter Alain Rodrigue (06 64 18 07 99) ou Pierre Dalle-Nogare (06 28 58 46 26), si besoin ou à défaut, Mireille Ombredane (06 23 67 81 97).*

**Compte-rendu de la semaine à Anost (71) du 23 au 30/25**  
**rédiger par Brigitte SOARES**

Nous avons été reçus au camping d'Anost, au cœur du Morvan, un écrin de nature au pays des sapins de noël.

\*Installation le 1<sup>er</sup> jour au camping d'Anost, situé en bordure de rivière et à proximité du village. La matinée a été consacrée à l'accueil des participants et remise de cadeaux de bienvenue par le bureau de Bivouac. L'après-midi, constitution de 2 groupes de réflexion, à l'initiative de la présidente, pour réfléchir sur l'avenir du club, échanger sur les activités pouvant être proposées et l'organisation des rassemblements. En soirée, nous étions invités à assister à une projection au cinéma du village : les 4 saisons d'Anost qui relate l'histoire du village et de ses habitants. Nous avons eu la surprise de découvrir une jolie salle de cinéma avec l'accueil sympathique d'une bénévole qui s'est transformée en « ouvreuse à l'ancienne » en proposant glaces et confiserie à la vente dans la salle.



\*Vendredi 25, sortie en bus jusqu'au barrage des Settons. Nous avons ainsi visité le plus ancien barrage du Morvan, initialement destiné au flottage du bois vers Paris et maintenant consacré au tourisme. La visite très intéressante et illustrée de notre guide, nous a permis de découvrir l'histoire de ce barrage, de la population locale ainsi que l'évolution technique de l'ouvrage. Après avoir déjeuné au restaurant en bordure du lac, nous avons effectué une promenade en bateau commentée par son capitaine. Au retour, arrêt dans une saboterie où nous avons assisté à une démonstration de fabrication de sabots dans l'atelier du grand-père du propriétaire actuel. Une belle histoire familiale et de transmission du savoir-faire d'un métier d'autrefois.



*Embarquement sur le bateau la bonne humeur est là !!*

\*Samedi 26, une promenade pédestre autour du village d'Anost était proposée, en compagnie de l'ancien maire d'Anost et d'une guide. Elle a mené les marcheurs le long de jolis sentiers fleuris et ce jusqu'au village (découverte de l'église et de ses gisants). Le soir un repas a rassemblé tout le monde à la salle des fêtes animé par DJ Christian et son karaoké.



*Une curieuse !!*

\*La matinée du dimanche 27 a été consacrée à l'Assemblée Générale dans le cinéma du village. L'occasion pour nous de rencontrer le maire actuel du village et l'ancien maire et représentant local de la FFCC qui ont facilité l'organisation de notre séjour sur place. L'après-midi chacun s'est retrouvé selon ses affinités, concours de boules, jeux de société ou autre.

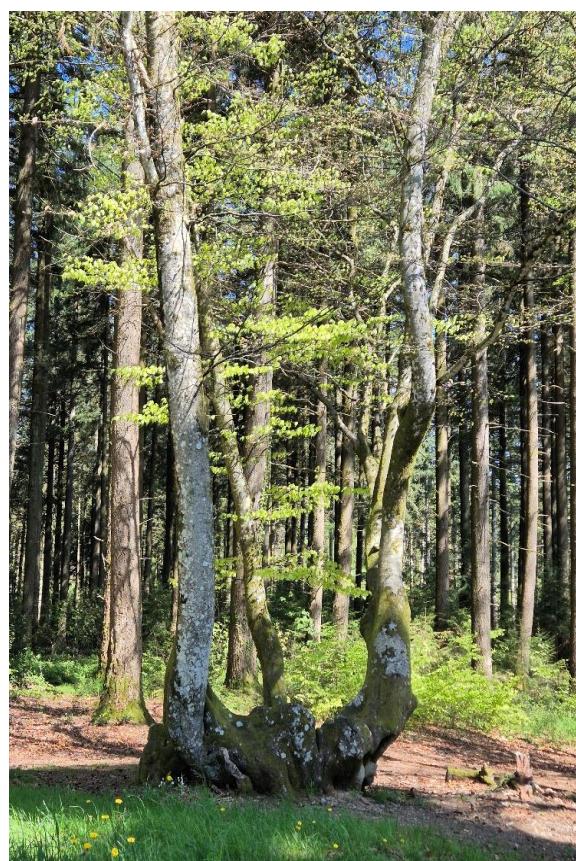
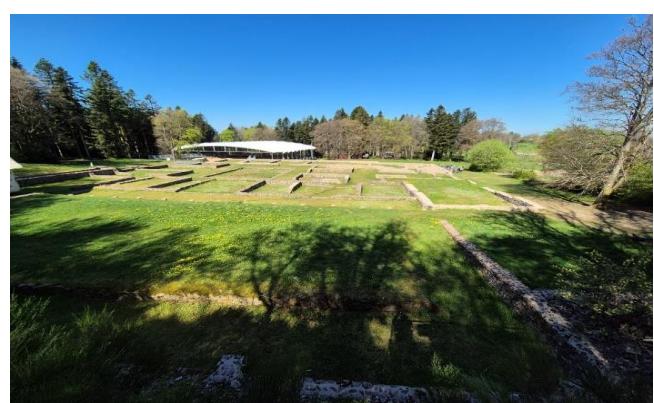


*Tu pointes où tu tires ?*

\*Lundi 28, nous avons découvert la maison du patrimoine oral d'Anost avec ses danses et ses chants et la maison des galvachers. Lors de la visite de la maison du patrimoine oral, nous avons beaucoup apprécié le talent de notre guide, notamment dans son interprétation de chants d'oiseaux. La maison des galvachers, elle, présente la vie des conducteurs de bœufs qui partaient louer leurs services pour le transport du bois ou les travaux des champs. Après le forum du voyage l'après-midi s'est terminé dans la convivialité à l'occasion d'un apéritif à l'espagnol.



\*Mardi 29, une nouvelle sortie en bus nous a conduit tout d'abord au musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique où nous avons découvert, aux travers de différents témoignages et documents/photos, la vie et les souffrances des enfants placés par l'assistance publique et celles des jeunes femmes contraintes de confier leurs enfants pour aller s'engager comme nourrices. Une visite qui ne laisse pas indifférent. Nous avons poursuivi notre sortie jusqu'au sommet du mont Beuvray pour la visite de la ville gauloise de Bibracte : ruines d'une villa de 3 000 m<sup>2</sup> et de la cité de Bibracte, sites de fouilles en cours de réalisation, panorama... une très belle découverte de la vie des gaulois, très éloignée d'Astérix et Obélix, au sein d'un bel espace naturel. Une petite promenade à pied nous a permis de rejoindre le restaurant Le Chaudron où nous a été servi un repas gaulois. Nous avons ensuite retrouvé notre guide pour la visite du musée Bibracte : un bâtiment moderne de béton et de verre où sont rassemblées des pièces issues des fouilles (amphores, bijoux, outils etc.), des maquettes et reconstitutions (maison gauloise) qui viennent parfaitement illustrer et compléter la visite effectuée le matin.



\*Mercredi 30, dernier jour de notre rassemblement avec le repas de gala servi, très généreusement, à midi, dans la salle des fêtes du village. L'après-midi, notre DJ a assuré l'animation (karaoké et danses) avec une belle participation des convives.

Ce rassemblement à Anost s'est achevé sous un beau soleil. C'est avec un grand plaisir que nous avons découvert ce village de 740 habitants, où sont disponibles des services dont des communes plus importantes ne disposent pas toujours (poste, distributeur, pharmacie...). Nous avons été accueillis très chaleureusement par des habitants désireux de faire vivre et découvrir leur village, notamment Bernard, l'ancien maire et représentant FFCC qui nous a enchantés par ses histoires à l'accent qui roule les « rrrrrr ».



*Il n'y a pas d'âge pour mettre l'ambiance !!!!*



## Voyages et rassemblements à venir

### En 2025

\* Pour les capitales de l'Europe de l'Est du 21/05/25 au 16/06/25 organisé par Jean François et Danielle DELOCHE<[delochejf@gmail.com](mailto:delochejf@gmail.com)> le groupe est dans les starting-blocks !!!!

\* L'Aude en balades partagées pour fin septembre (le voyage est complet) et il est organisé par Françoise et Patrick PIZET

eux aussi se préparent pour un beau voyage !!!!

\*Un circuit entre monts et lacs d'Auvergne en balades accompagnées du 10 au 16/09/25 est organisé par Brigitte et Francis SOARES [bf.soares@orange.fr](mailto:bf.soares@orange.fr)

\*Retrouvaille au Puy en Velay du 17 au 24/09/25 dans le cadre de la fête du Roi l'Oiseau les inscriptions ont commencé au forum des voyages et en contactant Jean-François et Danielle DELOCHE (06.76.83.27.94)

<[delochejf@gmail.com](mailto:delochejf@gmail.com)> ou Jean-Claude et Mireille DEI-CIECHI (06.31.65.57.81)  
<[deiciechijeanclaude@gmail.com](mailto:deiciechijeanclaude@gmail.com)>

\*Une prolongation, en balade partagée d'une huitaine de jours, est envisagée après les retrouvailles sur les chemins de Compostelle. Pour vous inscrire ou avoir des renseignements sur le parcours contacter Carmen et Michel DESBARAX <[michel.desbarax@wanadoo.fr](mailto:michel.desbarax@wanadoo.fr)> ou (06.83.19.56.66)

\*Le Sud du MAROC en humanitaire avec le AHCC se fera en novembre il reste quelques places de disponible !!!! si cela vous intéresse, contacter Denis et Marcelle Armand : 06 87 08 85 01 ; da.ma@hotmail.fr

« Merci à Bernard pour la présentation et les détails de ce périple lors du forum des voyages !!!! »

### En 2026 (prévision)

\*Pour le rassemblement de l'AG une piste est espérée à Joué sur Erdre par Marie Claude et Gilbert LECHAT nous en saurons plus bientôt !!!

\*Le CA a quelques pistes en réserve pour organiser « **les 30 ANS DU CLUB** »

\* Le voyage en Camargue qui a été déplacé à une date ultérieure et cherche encore quelques participants

pour vous inscrire à ce circuit prendre contact avec Jean Jacques et Chantal HOVA<[jjacquesh@free.fr](mailto:jjacquesh@free.fr)> ou (06.63.46.30.39)

\*Un voyage sur le canal du Midi en rando-vélos est prévu du 18/05/26 au 11/06/26 pour vous inscrire ou avoir des renseignements contacter Pierrette et Christophe SOCIAS [c.socias@hotmail.fr](mailto:c.socias@hotmail.fr) ou (06.73.98.69.63)

\* Les retrouvailles se feront au MANS et seront organisées par Sylvie et Jacky BOIS <[bois.sylvie49@orange.fr](mailto:bois.sylvie49@orange.fr)> Vers le 11/09/26 a confirmé !!!

\*D'autres circuits seront présentés lors des retrouvailles au Puy en Velay.

\*« Nous recherchons des volontaires pour organiser des circuits organisés, des balades partagées, accompagnées ou même des week-ends entre amis car c'est le point essentiel de l'existence du club n'hésitez plus, lancez-vous !!! faites-vous aider par des membres du club qui en ont déjà organisé »

**(si c'est le cas pour certains d'entre vous contactez moi par mail et je le publierai sur un flash infos)**

## **Un petit témoignage sur l'organisation de balades partagées**

Depuis une dizaine d'années déjà, nous (Françoise et Patrick) avons rejoint le club Bivouac et lui sommes restés fidèles.

Nous avons participé à plusieurs voyages et regroupements organisés par les autres ; en quelque sorte en consommateurs !! Et nous avons pu tisser quelques liens privilégiés avec certains adhérents.

L'idée de partage, d'organiser des voyages pour les autres, n'était pas partagée par les deux membres de notre couple.

Au fil des ans, des mois passant, l'idée a fait son chemin et nous avons enfin passé le cap, mais seulement pour des balades partagées. En janvier 2025 une balade partagée a été proposée au club en Espagne et une autre aura lieu fin septembre dans l'Aude.

L'expérience de janvier, pour nous, est concluante, satisfaisante parce qu'une balade partagée est "légère" à organiser et à vivre. Et puis, le partage est bien là.

Pourquoi chacun d'entre nous ne tenterait-il pas au moins une fois l'expérience.... de partager et de faire ainsi vivre le club ?

Françoise et Patrick Pizet

## **Nouveaux adhérents**

\*huit nouveaux équipages ont adhéré au club en 2025, ils sont les bienvenus dans la « famille » BIVOUAC.

Josselyn et Babette qui étaient présents parmi nous en début de semaine Jacky et Brigitte qui ont fait le déplacement pour l'AG, Françoise, Didier, Philippe et Sylvie, Pascale et Jean Marc, Anne Marie, Pierre et Chantal, Jacques et Odile qui eux on reprit la carte du club

« Encore un grand MERCI à eux de leurs présences et de leurs adhésions »

## **Suggestion à propos des apéritifs**

Lors des rassemblements, pour peu que la météo soit clémence, des apéritifs souvent improvisés fleurissent de-ci- delà. Des amis apprécient de se retrouver, d'autres passent par là où les aperçoivent et parfois se sentent exclus.

Difficile de reprocher à qui le souhaite, de se rassembler autour d'un verre de l'amitié et impossible de leur demander d'associer tous les adhérents.

Si vous vous sentez seuls, pourquoi ne pas proposer un apéro à vos voisins ou amis ?

Autre solution, convenir d'un lieu où chaque soir, ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver pour un apéro à l'espagnole, qu'en pensez-vous ? Si l'idée vous tente, manifestez-vous aux prochains rassemblements pour qu'on la réalise.

Mireille Ombredane

## **Groupe Facebook les amis du Club de camping-cars BIVOUAC**

J'en profite pour remercier Simone PETITEAU qui entretient le site et vous demande d'alimenter celui-ci par vos remarques, propositions, et surtout par vos commentaires et photos de vos sorties que ce soit seul ou en groupe, faire vivre le site est le bon moyen d'avoir des nouvelles des membres et des amis du club.

## Recommandations, astuces de montages ou accessoires à présenter

- Rappel : **Obligation de faire vérifier les frigos et les extincteurs tous les ans.** (Paulo précise : Gaz tous les 10 ans. Lyres à changer tous les 5 ans.)
- **« J'invite tous les adhérents qui ont une recommandation, une astuce, ou un accessoire à présenter, à me contacter par mail ([c.socias@hotmail.fr](mailto:c.socias@hotmail.fr)) pour le publier sur notre journal »**

## A découvrir !!! une aire, un camping, un site internet, etc...

- Mr Bernard DESSERTENNE maire honoraire d'Anost et membre de la FFCC en tant que représentant de la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige nous a présenté sa Fédération. Je vous invite à aller sur le site internet (stationverte.com) pour découvrir une autre facette du loisir en camping-car.
- Mireille, notre présidente, était à l'inauguration de la nouvelle aire de Camping-Car de La Grande Motte qui fait partie du réseau de la FFCC  
« elle nous en dit deux mots. »

Le 17 avril dernier, Patrick et moi, accompagnés de nos conjoint(e)s, avons assisté à l'inauguration de l'aire de camping-cars de la Grande-Motte. Cette aire très moderne dans sa conception a été financée par la FFCC qui a obtenu une délégation de service public de la municipalité pour une durée de 11 ans. Elle se situe à côté du camping qui lui appartient, à 700m de la plage.

Elle est équipée de :

- 47 emplacements avec espaces verts, spacieux et bien éclairés,
- bornes électriques, de vidange et d'accès à l'eau,
- sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite. Toilettes écologiques, à lombrics compostage, les lombrics transforment les matières en compost,
- bornes de démoustification pour attirer les femelles et les empêcher de pondre et de piquer
- vidéo surveillance, barrières automatisées,
- wifi,
- collecte de tri-sélectif
- automate d'accueil et de paiement, avec possibilité de réservation.

Coût : à partir de 16,66€/24h.

Le FFCC se bat auprès du ministère du tourisme pour définir ce qu'une aire de camping-car payante doit offrir comme services, notamment en matière de sécurité, afin que les camping-caristes les fréquentant ne soient pas seulement parqués sur des emplacements payants.

Elle a le projet d'en ouvrir d'autres de la qualité de celle de la Grande-Motte.



*Monsieur le Maire de la Grande Motte, Bruno Garancher, président de la FFCC, Fabienne Yobé, directrice de la FFCC.*



**« Je vous invite « encore » à me contacter par mail pour faire découvrir à nos adhérents une aire, un camping un lieu, qui vous auraient plu pour en faire profiter un grand nombre parmi nous »**

Et pour terminer, un peu d'humour





**La vie à la retraite est quand même difficile !!!!**

***Hier j'étais au bar quand un gars est rentré furibond avec un fusil à la main et il a demandé « qui a couché avec ma femme » et la une petite voie au fond du bar lui a répondu « tu vas manquer de munitions »***

***Trois amis sont au bar le premier dit, dis donc hier je ne sais même pas comment je suis rentré à la maison ! le deuxième lui répond beh c'est moi qui t'es ramener ! ah bon ! beh oui c'est Marcel qui me la dit !!!!***

***J'espère que ce journal vous a plu et je compte sur vous pour l'alimenter par vos suggestions, photos, endroits sympa etc....  
Contact : [c.socias@hotmail.fr](mailto:c.socias@hotmail.fr)***

Club BIVOUAC : site internet : [www.cccbivouac.org](http://www.cccbivouac.org)

Siège social : 19 Route de la cabane noire 13800 ISTRES, mail : [cccbivouac@gmail.com](mailto:cccbivouac@gmail.com) Tél : 06 23 67 81 97  
Association, loi 1901 pour le tourisme en camping- car, enregistrée le 06/11/1996.

N° RNA : W442001937. Siren 438 592 065. APE 9499Z.

Agrément tourisme n° AG 075.95.0079. FFCC 78 rue de Rivoli 75004 PARIS.